

➤ **Présentation du métier - Secteur : Soins à la personne**

Le titulaire du BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées. Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

➤ **Les compétences entrepreneuriales**

- Collecter, sélectionner et traiter les informations
- Transmettre des informations et rendre compte
- Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Gérer les produits et les matériels
- Participer à la gestion de l'entreprise
- Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- Concevoir une coiffure personnalisée
- Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement
- Créer et réaliser des coupes/masculines spécifiques/réaliser des coupes événementielles
- Réaliser une taille du système pilo facial
- Evaluer la satisfaction client/Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique
- Evaluer le travail du personnel

➤ **Perspectives d'évolution**

Le BP Coiffure permet d'évoluer et d'accéder au poste de gérant de salon de coiffure, directeur technique, manager, chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

➤ **Entreprise d'accueil**

Il (elle) exerce au sein de salons de coiffure, il (elle) exerce son travail seul ou en équipe, il (elle) est debout en permanence.

➤ **Les activités du métier**

- Accueil de la clientèle
- Suivi du client durant le déroulement de la prestation
- Encaissement et prise de congé
- Evaluation des attentes, des motivations et des besoins du client
- Fidélisation et développement de la clientèle
- Présentation des produits et services/Vente des produits et de services
- Conception de nouvelles coiffures
- Présentation des techniques à la clientèle
- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle
- Recrutement
- Planification de l'activité des personnels
- Animation
- Gestion des produits, des matériels
- Contrôle et suivi de la maintenance
- Gestion comptable et financière

➤ **Equivalence/Passerelle**

Pas d'équivalence ni de passerelle pour cette certification

➤ **Suite de parcours possible**

Brevet de Maîtrise Coiffure (BM)/ Brevet de Technicien Supérieur de la Coiffure (BTS)

BP COIFFURE

Objectifs

- Devenir un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc...

Contenu de la formation

Enseignement Professionnel :

- Biologie Appliquée / Gestion
- Connaissance du milieu du travail
- Hygiène en milieu professionnel
- Arts appliqués
- Physique – Chimie Appliquée
- Technique Professionnelles et Technologie Appliquée
- Vente Production et Service

Enseignement Général :

- Expression française et ouverture sur le monde
- Vie Sociale et Professionnelle
- Langue Vivante Etrangère

Modalité de déroulement

- Présentiel.

Modalité pédagogique

- Salles balisées, salles aménagées, salles informatiques et plateaux techniques (Laboratoire et ateliers)

Modalité d'évaluation

- Devoirs surveillés
- Evaluations semestrielles et ponctuelles
- Dossier Technique
- Etudes de cas
- Examen blancs
- Oraux.

Coût de la formation

Gratuit pour les apprentis de 16 à 29 ans. Prise en charge des coûts par l'OPCO suivant la branche professionnelle. Coût moyen : 6 175,00 €/ an

Indicateurs de résultats

Taux de réussite à l'examen

89 %

Taux d'insertion Professionnelle

85%

Taux de poursuite d'études

0%

Valeur Ajoutée

(Taux d'insertion dans le métier visé des diplômés)

100%

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS FORMATIONS
CMA FORMATION RIVIÈRE-SALÉE

Durée de la formation

- 2 ans (avec possibilités de valider un/ou des blocs de compétences).

Admission

- Etre âgé(e) de 16 ans à 29 ans révolus
- Etre titulaire du CAP Coiffure ou de la Mention Complémentaire options Coloriste-Permanentiste ou Styliste Visagiste

Modalité d'inscription

- Retrait de dossier tout au long de l'année, après participation obligatoire à la réunion d'information.

Rythme/Nombre d'heures

- Alternance : 1 semaine au CFA / 1 semaine en entreprise
- En centre : 1 ère année : 420 h
2ème année : 455 h

Nombre d'apprentis en 2023

10

Taux de rupture des contrats d'apprentissage

70%

Taux d'interruption en cours de formation

20%

Personne en situation de handicap

Pour toute interrogation relative à l'accueil de personne en situation de handicap, contacter le référent handicap :

« Mme Stéphanie BOISNOIR » :

stephanie.boisnoir@cma-martinique.com

OU

0696 89 64 03